

Liste « la force de l'engagement »
Pour Bourg les Valence

NOTE d'orientation sur la politique de transport multi modal
Place du vélo

.....

Rédacteur : D GENTIAL, D BERGERIOUX
Délégation urbanisme , environnement , développement durable
Diffusion : colistiers
ASSOCIATION REVV

Date :le 13 Février 2014

L'environnement étant une des quatre priorités de notre programme ,il est logique que la mobilité urbaine doit se raisonner sur notre commune en développant un accès facilité aux différents modes de transports, ceux-ci étant complémentaires les uns les autres, il convient de favoriser le passage de l'un à l'autre et de favoriser les modes de transports »propres «.

Le développement de l'utilisation des transports vélo, marche, transport en commun est une volonté de notre programme pour la ville et nous porterons en inter communalité cette politique.

Dans cette perspective la pratique du vélo ,qui présente de nombreux atouts pour les trajets de peu de kilomètres sera favorisé en cherchant à répondre à trois enjeux

- la sécurisation des cyclistes et de leur matériel
- la facilitation de passage d'un mode de transport à l'autre
- la sensibilisation de la population.

Les objectifs qui sous tendront nos actions

-Le développement des pistes cyclables sécurisé
cet objectif répond au souci de sécurisation des cyclistes mais aussi des piétons
il conduira à s'interroger systématiquement sur la possibilité de création ,d'amélioration des accès aux pistes cyclables ,les double sens cyclables.
Une attention particulière sera porté à la signalisation et l'information sur les distances ,les temps de parcours et les destinations lors de travaux de voirie.

-La création sur les parkings de la ville d'un espace de stationnement vélo et l'assurance qu'aux abords des écoles le stationnement des vélos soit facilité

L'utilisation des personnels municipaux afin d'une part de lutter contre les vols , le stationnement sauvage sur les voies cyclables et de débarrasser les épaves sur les voies publiques.

-Un soutien aux développement de solutions facilitant le passage du transport en commun au vélo et inversement sera apporté dans le cadre de l'intercommunalité et des contacts seront pris afin d'expérimenter sur notre secteur ,avec les bus, des solutions permettant d'accepter les vélos .

-Le développement du vélo loisirs

En améliorant l'accès à la via rhôna : signalisation des itinéraires piétons et cyclables du centre ville vers la via rhôna et réduction des sections sans pistes protégées.

- L'encouragement de la population à utiliser le vélo passe par des actions de communication dans les associations, écoles et lieux publics. Elles seront relayées dans les publications de la mairie, celles ci devront également sensibiliser aux risques de vols ou de dégradation du matériel.

La concertation avec les associations représentant les cyclistes (REVV,..) sera recherchée avec notamment leur consultation par les élus une à deux fois par an sur les projets afin de comprendre les attentes et de s'assurer de la compréhension de chacun et une invitation personnalisée à participer aux débats de la commission urbanisme lorsque ces sujets seront à l'ordre du jour.